Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1968)

Rubrik: Services spécialisés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le délégué-médecin de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne, et le délégué-médecin du CICR avaient, d'un commun accord, admis les demandes en 1967.

6. SERVICES SPÉCIALISÉS

Agence centrale de recherches (Genève)

Au cours de l'année 1968, l'Agence centrale a reçu 54.783 demandes et communications diverses et a expédié un total de 54.227 plis. Durant la même période, elle a transmis 11.390 messages et a ouvert 13.072 enquêtes auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des délégations du CICR et de divers organismes compétents.

Malgré les difficultés que présentaient bon nombre de cas traités, plus de 40 % des enquêtes effectuées ont abouti à un résultat positif.

Comme au cours de l'année précédente, l'Agence centrale a dû faire face aux tâches multiples que lui imposaient notamment les événements du Moyen-Orient, du Vietnam, du Nigéria. Ainsi qu'on le sait, l'activité de l'Agence ne se limite pas aux prisonniers de guerre et aux internés civils, mais s'étend aussi aux civils non internés résidant dans les zones de combat ou d'occupation. De plus en plus, dans les conflits actuels, la population civile est la première victime de la situation. Il ne suffit pas de tenter tous les efforts pour assurer la sauvegarde des civils et pourvoir au ravitaillement des personnes évacuées. Les devoirs d'humanité exigent tout autant que l'on veille à ce que les familles séparées par la ligne de feu, par la clôture des frontières, soient en mesure d'échanger des nouvelles au moyen de la formule de message civil ad hoc instituée par le CICR et qui n'a cessé de prouver son utilité. Une partie de la transmission de ces nouvelles est assumée par l'Agence centrale, à laquelle il incombe, dans de nombreux cas, le soin de reporter, sur les formules en question, les données essentielles extraites de longues lettres, que l'on ne saurait transmettre dans leur texte original.

En marge des tâches d'actualité, l'Agence est toujours saisie de nombreuses demandes se rapportant à la Seconde Guerre mondiale et aux conflits qui se sont déroulés depuis 1945. Elle y a voué tous ses soins, qu'il s'agisse de recherches quant au sort de militaires et de civils disparus, d'attestations de captivité, de maladie et de décès à délivrer, de démarches relatives au regroupement de familles.

On voit ainsi l'importance que conserve l'immense fichier constitué par l'Agence centrale et qui contient les millions de renseignements, dont elle demeure le fidèle, voire l'unique dépositaire.

Service international de recherches (Arolsen)

En 1968, le Service international de recherches (SIR), dont le CICR assume la direction, a reçu 142.727 demandes, soit environ 18.000 de moins que l'année précédente. Cette diminution de 11% reste toutefois dans les limites des variations enregistrées au cours des cinq dernières années (1968: 142.727, 1967: 160.589, 1966: 155.981, 1965: 129.701, 1964: 197.805).

Les demandes de certificats pour l'obtention d'indemnités ont été à nouveau les plus nombreuses (118.251 demandes, soit 82,9%). Les demandes de photocopies se sont élevées à 10.227 (7,2%), les demandes de recherches individuelles à 7 486 (5,2%), les demandes d'actes de décès à 5 778 (4%) et les demandes d'informations sur les données d'ordre historique et statistique à 1 478 (0,7%).

Après avoir examiné toutes ces demandes, le SIR a donné, en 1968, 206.469 réponses, qui revêtaient la forme de certificats d'incarcération, de résidence ou de décès, de rapports, de lettres explicatives ou de réponses négatives.

Sur la base de documents anciens ou nouvellement acquis, 624.531 fiches ont été établies, dont 602.836 ont été classées dans le fichier central. Celui-ci comptait, à la fin de l'année, quelque 28 millions de fiches.

L'acquisition de nouveaux documents provenant des camps de concentration, de la Gestapo, des prisons, des camps de travail, etc., a été très importante. La documentation fournie par la Croix-Rouge polonaise, par le Musée d'Etat d'Auschwitz et par Me Wincenty Hein, de Cracovie, a constitué, à elle seule, les trois quarts de ces documents. Le parquet de Francfort, le procureur général

de Cologne, le Landesentschädigungsamt de Munich, le comte Harold Folke de Väring (Suède), la mission française de liaison auprès du SIR et la Croix-Rouge allemande à Munich ont également fourni une documentation précieuse. Il convient de citer aussi la Croix-Rouge autrichienne à Linz, l'Amicale internationale de Neuengamme à Hambourg et les Archives fédérales de Coblence, qui, avec le Musée d'Etat d'Auschwitz, ont mis automatiquement à la disposition du SIR tous les documents entrant en leur possession.

Ces documents n'ont pas seulement permis de reprendre de nombreuses demandes auxquelles le SIR avait dû donner des réponses négatives, mais ils ont encore servi à compléter le répertoire provisoire des camps de concentration, de leurs commandos extérieurs et d'autres lieux de détention dépendant du RF-SS en Allemagne et dans les territoires occupés par elle pendant la dernière guerre.

Ce répertoire provisoire, commencé en 1967, sortira de presse dans le courant du mois de mars 1969. Comme son nom l'indique, il n'est pas destiné à remplacer le catalogue des camps de concentration, mais il en constituera le premier volume de la nouvelle édition. Quant au second volume, il contiendra, pour l'essentiel, une liste des prisons de la Gestapo, de l'armée, et de celles qui dépendent des autorités judiciaires. On y trouvera, en outre, la description précise de certains camps de concentration et leurs caractéristiques individuelles.

Ce catalogue sera mis à la disposition des autorités et des personnes intéressées.

Service du personnel sanitaire

En 1968, le Service du personnel sanitaire s'est attaché plus particulièrement à préparer les équipes recrutées par le CICR pour son action au Nigéria-Biafra.

Ainsi, toutes les personnes envoyées en mission dans cette région reçurent-elles des directives sur les précautions à prendre pour lutter contre les infections et les maladies tropicales. Grâce à la complaisance de la Swissair, le CICR put reproduire le manuel « Médecine et Hygiène tropicales », rédigé initialement à l'intention des membres d'équipage, pour en distribuer un exemplaire à chaque délégué. Cette brochure, éditée en français, anglais et allemand, donne des indications sur les mesures d'hygiène et de prophylaxie à observer en milieu tropical.

D'autre part, afin de protéger au maximum son personnel contre certaines maladies infectieuses et épidémiques, le CICR établit à son intention, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé et les divers Services d'hygiène en Suisse, un plan de vaccinations aussi complet que possible.

La majorité des délégués étant appelés à travailler dans la brousse, souvent fort loin de leur base opérationnelle, le Service du personnel sanitaire remit également à chacun d'entre eux une trousse de médicaments de première urgence.

Missions. — M¹¹e Pfirter, chef du Service du personnel sanitaire, représenta le CICR à l'Assemblée du Comité international catholique des infirmières et des assistantes médico-sociales (CICIAMS), qui eut lieu à Munich au mois de mai. Elle se rendit ensuite à Braunschweig, afin d'assister à la «Tagung der Rotkreuzschwestern» de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne. A la suite de ces deux missions, M¹¹e Pfirter participa, à Lugano, à l'assemblée annuelle de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés (ASID).

Visites. — En raison de la surcharge de travail occasionnée par l'action de secours au Nigéria-Biafra et de l'occupation des locaux réservés ordinairement à l'accueil des hôtes, les visites en groupe durent être suspendues temporairement, à partir du mois de juin. En revanche, les visites individuelles annoncées d'avance se déroulèrent normalement.

Parmi les groupes reçus au CICR durant la première partie de l'année, relevons l'école de l'hôpital pour enfants à Zurich, les stagiaires des écoles de cadres de la Croix-Rouge française de Lyon et Marseille, les aides-infirmières de l'Hôpital cantonal de Genève, l'école d'infirmières de Sion et l'école supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge suisse à Lausanne.

Diffusion des Conventions de Genève auprès du personnel sanitaire. — Dans le cadre de son action pour une plus large diffusion des Conventions de Genève auprès du personnel infirmier, le Service du personnel sanitaire du CICR a adressé un tiré à part sur les droits et les devoirs des infirmières en temps de guerre à toutes les associations nationales d'infirmières, membres du Conseil international des infirmières, aux bureaux d'infirmières des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et aux infirmières en chef des Services de santé des armées. Ce document paraîtra ultérieurement en format de poche.

Dans sa lettre de couverture, le CICR rappelait aux diverses organisations d'infirmières la résolution adoptée par le 23^e Congrès international du Conseil international des infirmières qui eut lieu à Francfort en 1965. Selon cette résolution, incorporée dans le préambule du Code de l'éthique de l'infirmière, chaque infirmière devrait connaître les principes de la Croix-Rouge et les Conventions de Genève.

Service des invalides de guerre

République arabe du Yémen. — En mai 1968, le ministère de la Santé de la République arabe du Yémen sollicita le concours du CICR en faveur des invalides de guerre. Il s'agissait, d'une part, d'appareiller quelque 150 amputés de guerre, d'autre part, de prévoir le remplacement ou la réparation des prothèses des invalides précédemment appareillés au Caire, aux frais du CICR.

Ayant décidé de donner une suite favorable à cette requête, le CICR dépêcha un délégué-médecin à Sanaa, afin d'examiner les cas d'invalidité et d'étudier quelle serait la meilleure façon d'apporter une aide durable aux Yéménites dans ce domaine.

A son retour de mission, le délégué du CICR proposa d'installer sur place un atelier de prothèses simples, équipé des machines et outils indispensables à la construction de ces prothèses (pilons) et d'envoyer à Sanaa, pendant quatre à six mois, un ou deux techniciens orthopédistes pour instruire des apprentis sur place.

Le CICR adopta ces propositions, mais les démarches entreprises pour trouver des techniciens orthopédistes se révélèrent d'emblée très difficiles. Ainsi, les six Sociétés de la Croix-Rouge auxquelles le CICR s'adressa ne purent fournir les techniciens demandés, car leur nombre limité, dans ces pays, permettait à peine de répondre aux besoins sur le plan national. A la fin de l'année, le CICR poursuivait ses recherches. Toutefois, le projet initial devra subir certaines modifications.

Arabie du Sud. — Le CICR fit parvenir soixante paires de béquilles à Aden, à l'intention des invalides de guerre.

Nigéria-Biafra. — Au mois de novembre, les autorités biafraises demandèrent au CICR d'assurer le transport et l'hospitalisation en Europe de quelques grands blessés de guerre, dont l'état nécessitait des soins spéciaux.

Le CICR s'adressa à un certain nombre de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, ainsi qu'à la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, afin de trouver des pays d'accueil en Europe.

A la fin de l'année, le CICR avait reçu plusieurs réponses positives; il se préparait à organiser le transport des premiers grands blessés pour le début 1969.

Moyen-Orient. — En 1968, le CICR effectua une enquête au Moyen-Orient, afin d'établir le nombre des invalides militaires et civils et de dresser la liste du matériel indispensable aux ateliers de prothèses.

Les résultats de cette enquête parvinrent au CICR à la fin de l'année, mais il lui restait encore à trouver les fonds nécessaires pour appareiller les invalides.

Cas individuels. — En 1968, comme les années précédentes, le Service des invalides reçut de nombreuses demandes individuelles : soit des demandes de secours, tels qu'appareils acoustiques et prothèses modernes, soit des demandes de renseignements d'ordre médical.

Le CICR fut en mesure de satisfaire bon nombre de ces demandes. Sinon, il s'efforça d'y intéresser d'autres organisations de secours.

Service des secours

RÉCAPITULATION DES SECOURS DISTRIBUÉS OU TRANSMIS PAR LE CICR EN 1968

Pays		Valeur en francs suisses
Aden	Envoi de Genève de médicaments, matériel sanitaire, instruments chirurgicaux, etc., pour l'hôpital général d'Aden (y compris un envoi direct de médicaments par la Croix-Rouge roumaine).	52.415,—
Cameroun	Transfert de fonds pour réfugiés biafrais	10.000,—
Cisjordanie	Envoi de Genève de lait en poudre, « babyfood », couvertures, trainings, vêtements neufs et usagés. Achats sur place de médicaments (distribution à la population nécessiteuse)	630.577,—
:	Transmission et distribution à la population du Sinaï, en coopération avec le « Social Welfare » israélien, de 375 tonnes de vivres (riz, farine, lentilles, etc.), don du Croissant-Rouge égyptien	450.000,—
	Distribution de couvertures, vêtements et articles de sport aux prisonniers de guerre	64.672,
Grèce	Transmission de dons en nature (vêtements pour hommes et femmes, vivres, couvertures, chaussures, produits vitaminés) à la Croix-Rouge hellénique pour les déportés et leurs familles (59 tonnes)	407.500,— 27.000,—
Haīti	Envoi de Genève de médicaments et trousses chirurgicales à la Croix-Rouge haïtienne	9.850,—
Hongrie	Envoi de Genève de spécialités pharmaceutiques à la Croix-Rouge hongroise, suivant demandes	13.085,—
Indonésie	Achats à Singapour de riz, poisson séché, ainsi que d'une Landrover et 2 camionnettes pour les réfugiés de Pontianak et Singkawang	152.600,— 147.700,—
Laos	Envoi de Genève de trousses chirurgicales	20.000,— 63.200,— 58.400,—
	A reporter Fr.	2.106.999,—

¹ Les envois directs mentionnés dans cette liste sont ceux effectués par les Sociétés nationales à la suite d'un appel du CICR et annoncés comme tels.

Pays		Valeur en francs suisses
	Report Fr.	2.106.999,—
Nigéria-Biafra	Cf. « Action de secours du CICR en faveur des victimes du conflit Nigéria-Biafra », pp. 57-60.	
Pologne	Envoi de Genève de spécialités pharmaceutiques à la Croix-Rouge polonaise, suivant demandes	31.848,—
Soudan	Remise de fonds au Croissant-Rouge soudanais pour l'achat de vivres et vêtements en faveur des personnes déplacées dans les régions de Khartoum, Equatoria et Bar-el-Ghazel	60.000,—
Syrie	Envoi de vêtements, couvertures, tentes, chaussures et vivres pour les personnes déplacées à Damas et Deraa (Croix-Rouge fédérale allemande, Croix-Rouge suisse, Croix-Rouge luxembourgeoise). (Distribution par le Croissant-Rouge syrien, en collaboration avec les délégués du CICR)	460.500,— 140.000,—
République du Vietnam	Envoi de Genève de plasma, médicaments, matériel sanitaire et instruments chirurgicaux pour les hôpitaux de Saïgon et de Hué Achats sur place, par les délégués du CICR et de la Ligue, de lait condensé	76.500,— 100.000,— 18.230,— 5.500,— 9.000,—
République démocratique du Vietnam	Envoi d'un hôpital de campagne mobile, ainsi que d'instruments chirurgicaux et de médicaments (Croix-Rouge irlandaise, Croix-Rouge néerlandaise, Croix-Rouge danoise, Croix-Rouge suisse, Croix-Rouge fédérale allemande, Croix-Rouge et Gouvernement belges, Croix-Rouge et Gouvernement autrichiens, Oxfam, Christian Aid, Conseil œcuménique des Eglises)	1.252.572,— 78.742,—
Yémen	Envoi de Genève en zone royaliste de médicaments, de vaccins et d'instruments chirurgicaux	131.250,— 47.440,— 235.000,— 45.000,—
Divers	L'action du CICR s'est également exercée en faveur de populations civiles, de détenus et d'internés, victimes de troubles intérieurs. Ces secours ont été répartis entre 21 pays et se sont élevés à	27.132,—
	Total Fr.	4.825.713,—

¹ Cf., note 1, p. 55.

NIGÉRIA-BIAFRA

STATISTIQUES DES SECOURS POUR 1968

Nigéria. — Du 15 juillet au 31 décembre 1968, près de 26.500 tonnes de secours ont été distribuées du côté fédéral.

Biafra. — Du 18 avril au 31 décembre 1968, 6.804 tonnes de marchandises ont été acheminées au Biafra en 719 vols, cela à partir de l'île de Fernando-Po.

Par ordre d'importance:

poisson séché	2598	tonnes
lait en poudre	1784))
vivres divers (riz, conserves de viande, « baby-		
food », raisins, etc.)	641))
CSM (blé, soya, lait)	613))
sel	221))
médicaments	70	»
Divers (savons, véhicules, équipements, vête-		
ments et couvertures, etc.)	877	»

Au 31 décembre 1968, le stock de marchandises à Santa-Isabel s'élevait à 3260 tonnes.

ACTION DE SECOURS DU CICR EN FAVEUR DES VICTIMES DU CONFLIT NIGÉRIA-BIAFRA

Liste des donateurs 1

Sociétés nationales et Gouvernements		Valeur en francs suisses
Afrique du Sud République fédérale d'Allemagne	dons en espèces	6.458,— 1.059.000,— 334.910,15 5.423.825,—
Autriche	lait en poudre, médicaments, Biomalz	123.000,— 43.200,—
Australie	dons en espèces	250.377,54 7.240.770,69

¹Voir nota bene à la fin du tableau.

Sociétés nat	ionales et Gouvernements	Valeur en francs suisses
	report	7.240.770,69
Belgique	médicaments, « babyfood »	151.250,—
Botswana	dons en espèces (Gouvernement)	8.341,90
Canada	pommes de terre déshydratées, potages, médicaments, stockfish, vivres divers	4.190.000,— 394.396,65 241.600,—
Cameroun	dons en espèces	500,—
Côte-d'Ivoire	dons en espèces	1.729,—
République de Corée	dons en espèces	648,—
Danemark	dons en espèces	40,221,94 57,264,—
Espagne	dons en espèces	1.541,30
Etats-Unis	médicaments	360.000,— 259.725,15 15.552.000,—
Ethiopie	dons en espèces	20.000,— 215.625,—
Finlande	trousses de premiers secours, lait en poudre, médicaments, conserves de viande, véhicule	539.460,— 163.881,80 154.000,—
Grande- Bretagne	médicaments, trousses de premiers secours, « babyfood », soupes, véhicules	501.100,— 441.460,— 511.500,—
Inde	tissus, médicaments, pansements	5.320,—
Irlande	lait, médicaments, vêtements, couvertures, viande, sel, poisson séché	827.970,— 290.688,45
Is lande	stockfish, lait, huile de foie de morue	560.000,—
Italie	médicaments, vivres	20.000,— 10.397,35 1.380.290,70
	A reporter	34.141.681,93

Sociétés nationales et Gouvernements		Valeur en francs suisses
Jamaïque	dons en espèces	34.141.681,93 2.179,75 102.500,—
Japon	lait en poudre	23.000,— 43.158,—
Kénia	dons en espèces	468,12
Libéria	dons en espèces	108.000,—
Liechtenstein	dons en espèces	6.000,—
Luxembourg	dons en espèces	26.820,70
Monaco	dons en espèces	19.325,20
Norvège	vitamines, huile de foie de morue, poisson séché, lait en poudre	1.096.000,—
Nouvelle- Zélande	dons en espèces	13.639,25
Pays-Bas	draps, « babyfood », antibiotiques, médicaments, lait, trousses de premiers secours, savons, conserves de viande, pansements dons en espèces	1.312.350,— 323.992,60 2.376.000,—
Philippines	dons en espèces	1.080,—
Pologne	couvertures, lait	14.000,—
Portugal	dons en espèces	161,50
Suède	médicaments, couvertures, draps, trousses de premiers secours, tissus, véhicules, « babyfood », désinfectant	346,200,— 287,233,98
Suisse	conserves de viande, nourriture pour enfants, potages, lait en poudre, fromage	2.918.000,— 835.000,— 2.437.384,—
Syrie	dons en espèces	1.023,—
Tanganyika	dons en espèces	65.357,64
Tchécoslovaquie	lait en poudre, couvertures, médicaments	181.000 —
Turquie	dons en espèces (Gouvernement)	8.640,—
Za m bie	dons en espèces	1.479,83
	A reporter	46.690.675,50

Organisations	Valeur en francs suisses	
Catholic Relief Service (CRS)	report dons en nature dons en espèces	46.690.675,50 10.640.000,— 21.600,—
Conseil œcuménique des Eglises (COE)	dons en nature dons en espèces	12.040.000,— 681.328,80
Cooperative for American Relief Everywhere (CARE)	dons en nature	100.000,—
Food and Agriculture Organisation (FAO)	dons en nature	1.500.000,—
Magen David Adom	dons en nature	82.000,—
Oxford Committee for Famine Relief (OXFAM)	dons en nature dons en espèces	1.800.000,— 707.524,—
Raedda Barnen	dons en nature	800.000,—
7th Day Adventists	dons en nature	350.000,—
Union Internationale de Protection de l'Enfance (UIPE)	dons en espèces	921.715,91
United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF)	dons en nature dons en espèces	56.000.000,— 474.313,60
Particuliers	dons en espèces	960.207,50
	Total Fr.s.	133.770.365,31

N.B.: Ce tableau ne tient compte que des dons effectivement reçus au cours de l'exercice 1968. Les contributions se rapportant au premier plan de quatre mois (novembre-février 1969), mais versées après le 31 décembre 1968, apparaîtront dans le Rapport d'activité 1969. En outre dans les dons des Sociétés de la Croix-Rouge sont compris parfois des secours que d'autres organisations ont fournis par l'intermédiaire de ces Sociétés.